

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 23 MARS 2023

DEL-2023-54

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/03/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mmes LAFARIE, PARIS.
MM. BACHELLARD, BARRY, BARTHALAIS, BOUCLIER, PAULY.

Suppléants : M. DUPERTHUY.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD M, BUFFLIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHENEVAL JP, DUNAND, FONTAINE, GAUDIN, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, RATSIMBA, STEYER.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON.
MM. AEBISCHER, CHENEVAL P, HACQUIN, JACQUES, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : Mme MERMIER.
MM. CONDEVAUX JF, DEAGE, GILBERT.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, CHARBONNIER, DERONZIER, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, LEGEROT-GERMAIN, REY, SONNERAT.

Suppléants : M. RENAUD.

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : M. FRANCOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mme MAYORAZ.
MM BOUCHET, GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN, ROLLIN.

Suppléants : M. MULATIER-GACHET.

Avaient donné pouvoir :

Mme MUGNIER.

MM. CALLET, COUTIER, GYSELINCK, MEYNET-CORDONNIER, PETIT, PEUGNIEZ, SADDIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes AUDETTE, BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, WENDLING.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARON, BLOUIN, BONTEMPS, BOUVARD C, BURNET, CALONE, CARTIER, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DEFAGO, DESCHAMPS, GILET, GILLET, GONDA, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MODURIER, MUGNIER, PELLARIN, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CARRERA, DARDE, GIZARD, KHAY, JAILLET, QUESNEL,

MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, JEZEQUEL, LOUVEAU, MALOSSE, PAILLOLE, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice :	104
Présents :	53
Membres habilités à prendre part au vote :	104
Votants :	53
Représentés par mandat :	8

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - RAPPORT ANNUEL 2022

Exposé du Président,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du SYANE a été créée par délibération du 28 novembre 2005 en application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Le fonctionnement de la CCSPL du SYANE est encadré par un règlement intérieur qui a été adopté en décembre 2018.

Elle a été renouvelée en 2008, 2012, 2014 et 2020.

La Commission est présidée par le Président du Syndicat ou par son représentant. Elle comprend en outre :

- 4 membres titulaires et 5 membres suppléants désignés par le Comité syndical en son sein,
- 5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants des associations suivantes :
 - Familles de France - Fédération départementale de Haute-Savoie ;
 - UDAF - Union Départementale des Associations Familiales ;
 - Familles Rurales - Fédération départementales de Haute-Savoie ;
 - UFC - Que choisir Haute-Savoie ;
 - Automobile Club du Mont Blanc - ACMB74,avec 1 titulaire et 1 suppléant par association.

Cette Commission examine chaque année :

- les rapports annuels établis par les délégataires de services publics,
- les rapports d'activité du SYANE,
- le bilan d'activité des services exploités en régie et dotés de l'autonomie financière.

Elle doit également être consultée sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Au-delà de ces prérogatives, la CCSPL est amenée à réfléchir et à être force de proposition sur des sujets d'actualité relatifs aux actions relevant des compétences du SYANE : mobilité électrique, précarité énergétique, relations aux usagers, qualité et prix des services publics.

Le Président de la CCSPL présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1^{er} juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette Commission au cours de l'année précédente.

En 2022, la CCSPL s'est réunie deux fois, le 22 mars et le 29 juin 2022.

L'activité 2022 de la CCSPL a concerné les sujets suivants :

- Création et exploitation de réseaux publics de chaleur et de froid sur SAMOËNS, PASSY et EVIAN-LES-BAINS, choix du mode de gestion,

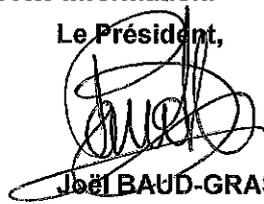
- Choix du mode de gestion pour une desserte en gaz sur CHÊNE-EN-SEMINE et CLARAFOND-ARCINE,
- Choix du mode de gestion pour un réseau de chaleur sur Aviernois (FILLIERE),
- Bilan d'activités 2021 de la Régie Syan'Chaleur,
- Présentation du Compte-Rendu d'Activité du Concessionnaire 2021 sur la Délégation de Service Public Fibre Optique Très Haut Débit (DSP THD).

Les membres du Comité sont invités :

1. à prendre acte du rapport d'activité 2022 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Les membres du Comité prennent acte de cette information.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE